

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Publication du bilan d'activités 2020 du SYVEDAC

**Le SYVEDAC vient de publier sur son site Internet son bilan 2020, année particulière marquée notamment par le renouvellement des instances du Syndicat, la simplification du geste de tri et la reconnaissance de son engagement dans l'économie circulaire et la prévention des déchets.**

#### Organisation administrative du SYVEDAC

À la suite des élections municipales et communautaires, les nouveaux délégués syndicaux ont réélu, le 8 septembre, M. Olivier PAZ à la fonction de Président du Syndicat.

La nouvelle équipe a travaillé à la révision des statuts pour réduire le nombre de délégués syndicaux et assurer une meilleure représentativité de chaque territoire adhérent dans les instances du Syndicat (nouveaux statuts entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021).

#### Évolution du territoire du SYVEDAC

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le périmètre du SYVEDAC s'est élargi avec l'entrée de 7 nouvelles communes (qui appartenaient au SIDOM de Creully, dissout le 31 décembre 2019).

En décembre, le comité syndical a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion de la Communauté d'agglomération LISIEUX NORMANDIE au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### Économie circulaire et réduction des déchets

Le SYVEDAC reçoit en juillet le label « économie circulaire » premier palier. Cette distinction est une reconnaissance de l'engagement, à la fois politique et opérationnel, du SYVEDAC à promouvoir et à accompagner les initiatives locales, publiques comme privées, concourant à préserver les ressources, limiter les gaspillages et réduire les déchets.

Durant toute l'année, le SYVEDAC a accompagné les organisateurs d'événements en mettant à disposition son kit événementiel, composé de gobelets réutilisables, doubles-collecteurs, supports d'information et contenants de tri. Le kit a été prêté 35 fois. En parallèle, le Syndicat a maintenu ses actions de sensibilisation : 907 personnes ont visité l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets et près de 500 personnes ont été sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En octobre, l'opération de prêt de couches lavables prend un nouveau tournant avec l'ouverture d'un casier à couches dans le quartier Venoix de Caen, en partenariat avec la Régie de quartier du Chemin Vert.

En décembre, grâce au partenariat avec Caen la mer, deux abris ont été installés à Caen pour permettre à 80 foyers de trier leurs biodéchets. Ils sont ensuite collectés par *Toutenvélo* puis acheminés vers le pavillon de compostage de la presqu'île de Caen.



#### CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

o.delvallee@syvedac.org • syvedac.org

## Simplification des consignes de tri

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020 restera une date importante pour le tri sélectif. Depuis cette date, les habitants des communautés de communes adhérentes au SYVEDAC (la communauté urbaine CAEN LA MER sera concernée en avril 2021 à l'occasion de son nouveau marché de collecte) bénéficient de **consignes de tri plus simples puisque tous les emballages et papiers se trient** : en plus, les pots, les barquettes, les sacs et sachets, les emballages en tubes !

Cette évolution a été soutenue par la diffusion de supports d'information (mémotri, lettre explicative, guide, autocollants...) et la mobilisation des relais (élus, personnels des collectivités, gardiens et bailleurs...).

À l'initiative de ce changement, le SYVEDAC vise la hausse des tonnes triées et recyclées sur son territoire et la réduction des ordures ménagères résiduelles incinérées.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages fait partie des objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Cette harmonisation du tri doit être atteinte à l'horizon 2022 sur l'ensemble du territoire national.

## La valorisation des déchets en progrès !

Le SYVEDAC s'emploie à trouver les meilleures solutions pour traiter les déchets produits dont il a la charge : la valorisation organique par compostage pour les résidus de jardin et les biodéchets, la valorisation matière par recyclage pour les emballages, les papiers et le verre et enfin la valorisation énergétique pour les ordures ménagères résiduelles.

Sur les 143 887 tonnes traitées en 2020, ce sont 96 % qui ont bénéficié d'une solution de valorisation, soit 2 % de plus qu'en 2019.

## Performance énergétique de l'UVE

La chaleur produite par l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets est utilisée pour chauffer l'équivalent de 10 500 logements sur HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR et le Centre Hospitalier Universitaire Caen Normandie. En septembre, le réseau de chaleur a été étendu par Caen la mer au pôle mère-enfant du CHU, améliorant la performance énergétique de l'UVE (81 % contre 79 % en 2019).

Le raccordement aux serres, situées à 700 mètres, portera ce coefficient à 90 %, faisant de l'UVE l'une des plus performantes et un atout pour accompagner la transition énergétique du territoire.

## Hausse inéluctable des coûts

En 2020, le traitement des déchets par le SYVEDAC revient à 17 € par habitant, contre 13 € en 2019, coût auquel s'ajoute celui de la collecte assurée par les adhérents du Syndicat. Cette augmentation est liée à la chute conjoncturelle des cours de vente des matériaux, en particulier du papier et des cartons. Elle s'explique aussi par l'inflation des charges de transfert-transport des emballages, qui sont acheminés vers des centres de tri éloignés du territoire du SYVEDAC (Rennes, St-Brieuc, Le Mans) depuis la destruction par incendie du centre de tri de Rocquancourt. Il reste néanmoins prioritaire de trier les emballages et papiers pour qu'ils soient recyclés et que les coûts soient maîtrisés.

## Crise sanitaire

Le SYVEDAC a maintenu sa mission de service public en traitant la totalité des déchets confiés dans les filières correspondantes. Les restrictions mises en place pour lutter contre la Covid-19 ont engendré une baisse de la production des déchets ménagers et assimilés (elle atteint - 6 % par rapport à 2019) et des actions de sensibilisation.



### CONTACT PRESSE

Olivier DELVALLÉE, chargé de communication

SYVEDAC - 9 rue Francis de Pressensé - 14 460 COLOMBELLES

Tél. 02 31 28 40 65 • Port. 06 31 95 09 51

[o.delvallee@syvedac.org](mailto:o.delvallee@syvedac.org) • [syvedac.org](http://syvedac.org)

*Le Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) regroupe 6 collectivités adhérentes, 175 communes et 421 802 habitants*